



N° 71

Le 19 mars 1991

LE MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR, M. CROSBIE, SE RENDRA AU PORTUGAL AFIN DE PROMOUVOIR LE COMMERCE ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DU CANADA EN MATIÈRE DE PÊCHES

Le ministre du Commerce extérieur, M. John C. Crosbie, sera au Portugal du 20 au 25 mars afin de promouvoir nos relations bilatérales avec ce pays et de chercher à mettre un terme à la surpêche dans les eaux situées au-delà de la limite de 200 milles du Canada.

Cette visite, la première jamais faite par un ministre canadien du Commerce extérieur au Portugal, témoigne de notre volonté de consolider et d'élargir nos relations bilatérales en matière de commerce et d'investissement et d'obtenir de la Communauté européenne (CE) qu'elle respecte les décisions prises par l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO) en ce qui a trait à la conservation.

Au cours de sa visite, M. Crosbie examinera les possibilités d'échanges bilatéraux en matière de commerce et d'investissements ainsi que le marché des coentreprises et des pays tiers.

«L'économie du Portugal est dynamique - c'est elle qui affiche le taux de croissance le plus rapide au sein de la CE -, et elle offre de véritables débouchés pour les entreprises canadiennes désireuses de s'implanter dans le marché unifié, d'affirmer M. Crosbie. La disponibilité des fonds de la CE pour développer le Portugal rend ce pays attrayant pour d'éventuels partenaires canadiens». Le ministre a ajouté que le Portugal est également un important marché pour les exportations canadiennes de poisson.

M. Crosbie devrait rencontrer son homologue, le ministre du Commerce et du Tourisme, et les ministres de l'Industrie et de l'Énergie, de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Pêches, ainsi que des hauts fonctionnaires. Il profitera de ces réunions pour faire valoir à ses interlocuteurs la nécessité de contrôler la surpêche.

«Pour la conservation des stocks de poisson de l'Atlantique nord-ouest, il importe que la Communauté européenne et ses États membres respectent rigoureusement les décisions prises en ce domaine par l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO), de dire M. Crosbie. Les réductions de quotas doivent se traduire par de véritables diminutions du nombre de prises. La nécessité d'une mise en application efficace, fondée sur des améliorations en temps opportun du système de surveillance et de contrôle de l'OPANO, constituera un des grands thèmes de mes discussions avec les Portugais sur la question de la pêche».

La délégation qui accompagnera le ministre sera formée de représentants de l'industrie des pêches de la côte atlantique du Canada et de gens d'affaires canadiens qui rencontreront des représentants d'associations commerciales et industrielles du Portugal.

M. Crosbie se rendra à Lisbonne et à Porto.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874